
État des détenus dans le département de Paris en date du 25 frimaire, lors de la séance du 27 frimaire an II (17 décembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

État des détenus dans le département de Paris en date du 25 frimaire, lors de la séance du 27 frimaire an II (17 décembre 1793). In: Tome LXXXI - Du 16 frimaire au 29 frimaire an II (6 décembre au 19 décembre 1793) p. 586;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1913_num_81_1_38873_t1_0586_0000_2;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

Un secrétaire donne lecture de l'état des détenus dans les maisons de justice, d'arrêt et de détention du département de Paris à la date du 25 frimaire, envoyé par les administrateurs de police, duquel il résulte que le nombre est de 4,374.

Insertion au « Bulletin » (1).

Suit la lettre des administrateurs du département de police (2).

« Commune de Paris, le 25 frimaire de l'an II de la République, une et indivisible.

« Citoyen Président,

« Les administrateurs du département de police te font passer la total des détenus dans les maisons de justice, d'arrêt et de détention du département de Paris, à l'époque du jour d'hier. Parmi les individus qui y sont renfermés, il y en a qui sont prévenus de fabrication ou distribution de faux assignats, assassinats, contre-révolution, délits de police municipale, correctionnelle, militaire; d'autres sont détenus pour délits légers; d'autres enfin, sont arrêtés comme suspects.

« Conciergerie.....	533
« Grande-Force.....	613
« Petite-Force.....	273
« Sainte-Pélagie.....	219
« Madelonnettes.....	272
« Abbaye.....	140
« Bicêtre.....	738
« A la Salpêtrière.....	368
« Chambres d'arrêt, à la Mairie.....	127
« Luxembourg.....	377
« Maison de suspicion, rue de la Bourbe.....	256
« Les Capucins, faubourg St.-Antoine.....	?
« Les Anglais, rue Saint-Victor.....	?
« Les Françaises, rue Saint-Victor.....	110
« Les Françaises, rue de Lourcine.....	65
« Les Carmes, rue de Vaugirard.....	107
« Les Françaises, faubourg St.-Antoine.....	40
« Écossais, rue des Fossés-Saint-Victor.....	80
« Saint-Lazare, faubourg Saint-Lazare.....	19
« Maison Esecourbiae, rue St.-Antoine.....	?
« Belhomme, rue de Charonne, n° 70.....	37
Total général.....	4.374

Certifié conforme aux feuilles journalières à nous remises par les concierges des maisons de justice et d'arrêt du département de Paris.

«CORDAS; GAGNANT, CAILLIEUX.»

La municipalité de Périgueux retrace à la Convention, dans son adresse, tout ce que la représentation nationale a fait pour faire triompher la liberté, régénérer et consacrer les principes, anéantir l'hydre du despotisme et de la féodalité, étouffer le monstre de la chicane et substituer

des lois simples et sages, déconcerter et sacrifier le fanatisme et la superstition au triomphe de la raison et de la philosophie, enfin, en donnant une Constitution républicaine et populaire et en vengeant la majesté nationale par la destruction d'une coalition perfide qui s'était introduite dans le sanctuaire des lois et à la lueur des torches de la discorde pour étouffer d'une main sacrilège la liberté dans son berceau; cette municipalité déclare que c'est à ces traits que la représentation nationale s'est montrée digne de la confiance d'un peuple qui sut toujours honorer les vertus; elle observe que son vœu est que la Convention nationale ne s'arrête pas dans une si belle carrière, mais qu'elle conduise à son port le vaisseau de l'État, que plusieurs fois elle a sauvé du naufrage; qu'elle secondera dans ses efforts au prix de son sang.

Insertion au « Bulletin » (1).

Adresse de la municipalité de Périgueux, à la Convention nationale (2).

« Citoyens représentants,

« L'idole des Français n'est plus une chimère, la liberté, si longtemps méconnue, va régner à jamais sur les débris des trônes des tyrans, et c'est à vous qu'elle doit son triomphe et leur ruine.

Vos prédécesseurs avaient déjà fait quelque chose pour elle et pour nous, mais vous avez comblé nos espérances; ils avaient entrepris notre régénération politique, vous en avez, au contraire, développé et consacré les sages principes; à vous seuls est réservée la gloire de la perfectionner.

« Ils avaient attaqué l'hydre du despotisme, ce monstre osait encore lever sa tête audacieuse et lancer vers nous un regard menaçant; vous l'avez frappé et mis à mort.

« Ils avaient abattu le colosse féodal, il fallait l'ensevelir dans un éternel oubli, et vous en avez détruit jusqu'aux moindres traces.

« Ils cherchèrent à étouffer le monstre de la chicane en faisant disparaître ces tribunaux despotes et leurs suppôts mercenaires, vous l'avez écrasé en substituant des lois simples et sages à des principes gothiques, absurdes et barbares.

« Le fanatisme et la superstition, déconcertés par l'exil de leurs impudents satellites, méditaient encore les moyens de nous perdre par de criminelles suggestions, mais inutilement; votre courage et votre énergie viennent de les sacrifier au triomphe de la raison et de la philosophie.

« Enfin une coalition perfide s'était introduite dans le sanctuaire des lois, et à la lueur des torches de la discorde, cherchait d'une main sacrilège à étouffer la liberté dans son berceau; vous avez découvert le fil de cette trame audacieuse, qui devait allumer la guerre civile dans toutes les parties de la République, et des mesures vraiment héroïques ont vengé la majesté nationale des attentats commis à l'inviolabilité de ses droits.

« C'est à ces traits qu'on connaît les vrais apôtres de la liberté; c'est par là, sages repré-

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 27, p. 282.

(2) *Archives nationales*, carton C 285, dossier 825.

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 27, p. 282.

(2) *Archives nationales*, carton C 285, dossier 825.